

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt et un, le 17 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 13/12/2021



**Présents :** APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BREFORT André, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Sabrina, FERRIE Nathalie, PEGORAROTTO David.

**Pouvoir :** RUMEAU Frédérique à FERRIE Nathalie.

**Absent :** LEON Olivier.

Nombre de suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Mme Marine Chambeu a été élue secrétaire de séance.

### 2021/49 Autorisation d'engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> alinéas : "En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette."

Le montant des opérations d'investissement, hors dépenses imprévues et remboursement de la dette, inscrit au budget primitif 2021 s'élevait à 636 224 € TTC.

Le Conseil Municipal délibère et décide d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2022, pour l'ensemble des dépenses et d'un montant global de 159 056 € TTC.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Transmis en Préfecture 20/12/2021.**

**Rendu exécutoire le 20/12/2021.**

**Affiché le 20/12/2021.**

**Le Maire, Laurent BRAAK.**

